



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

133^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 21.10.2015

Conseil directeur
Point 9

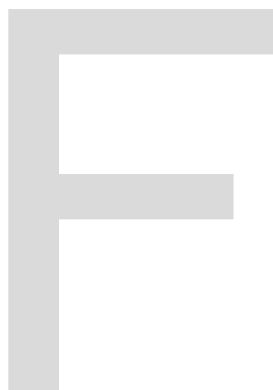
CL/197/9-P.1
21 septembre 2015

Coopération avec le système des Nations Unies

Ce document donne un bref aperçu des activités entreprises en coopération avec le système des Nations Unies entre le 15 mars et le 15 octobre 2015.

Nations Unies

1. Après des préparatifs complets en coordination avec l'ONU, ainsi que des séances d'information pour les Missions permanentes à Genève et à New-York, la **quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement** a eu lieu, à New-York, du 31 août au 2 septembre. Elle s'est conclue sur une Déclaration sur le rôle des parlements pour l'après-2015. Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, et d'autres hauts responsables de l'ONU, y assistaient aux côtés de plus de 170 Présidents et Vice-Présidents de parlement. Au nombre des invités spéciaux, figuraient l'Administrateur du PNUD, la Directrice exécutive d'ONU Femmes, ainsi que le Président élu et en exercice de l'Assemblée générale de l'ONU.
2. Précédant immédiatement la Conférence des Présidents de parlement, la **10^{ème} Réunion des Présidentes de parlement** s'est tenue les 29 et 30 août au Siège de l'ONU. Vingt-cinq Présidentes de parlement sur les 46 actuellement en exercice ont participé à la Réunion qui a adopté un document final intitulé "L'innovation au service de l'égalité des sexes". Plusieurs Représentants permanents se sont joints aux Présidentes de parlement lors d'une réception organisée à la résidence de l'Ambassadeur d'Italie auprès des Nations Unies.
3. Avec le soutien de plusieurs parlements, l'UIP a sollicité les Missions permanentes à New-York, pour qu'il soit clairement fait mention du rôle des parlements dans la **Déclaration du Sommet de l'ONU sur le programme de développement pour l'après-2015**, qui s'est tenu du 25 au 27 septembre. C'est ainsi que trois mentions importantes des parlements figurent dans la Déclaration finale de l'ONU. Le Président de l'UIP s'est entretenu avec le Président du Groupe des 77 à l'ONU, ainsi qu'avec des Représentants permanents, dont ceux du Bangladesh et du Maroc. Il a prononcé un discours devant les chefs d'Etat lors du Sommet, au nom de la Conférence mondiale des Présidents de parlement et a participé à l'une des tables rondes officielles, fin septembre.
4. Dans le cadre de réunions de haut niveau tenues à l'occasion du Sommet de l'ONU, le Secrétaire général de l'UIP a été l'un des panélistes de la **réunion spéciale du Secrétaire général de l'ONU** intitulée "Un appel à l'action au-delà de 2015 : Trouver des solutions intégratives pour accélérer le changement". Il a aussi assisté à un petit-déjeuner de travail organisé par le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH).



5. Les 2 et 3 septembre, le Secrétaire général de l'UIP s'est adressé à deux comités spécialisés du **Conseil de sécurité de l'ONU**, le Comité contre le terrorisme et le Comité 1540 (non-prolifération des armes de destruction massive au profit d'acteurs non étatiques), sur le rôle des parlements et de l'UIP dans ces domaines de la plus haute importance. Avec un financement de l'ONU, l'UIP va organiser un atelier de travail régional en Algérie, cette année, pour aider à combler des lacunes législatives en matière de lutte contre la prolifération d'armes de destruction massive.

6. Les consultations sur un nouvel **accord de coopération** entre les deux Organisations se sont poursuivies sur la base d'un projet de texte qui a été approuvé par les Membres de l'UIP lors de la 132^{ème} Assemblée à Hanoï. Suite à un examen interne de ce projet par l'ONU, un texte révisé a été rédigé en vue de négociations ultérieures.

7. Le 10 juillet, le Président de l'UIP a été l'un des intervenants du **segment de haut niveau du Conseil économique et social** sur le renforcement et la mise en place d'institutions pour l'intégration des politiques après 2015. Cette réunion a rappelé l'importance des parlements pour le contrôle de la mise en œuvre des ODD, aux niveaux national et mondial, notamment par le biais du Forum de haut niveau sur le développement durable.

8. Les 14 et 15 mai, le Secrétaire général de l'UIP a participé à la **manifestation de haut niveau Chaque femme et Chaque enfant**, organisée par le Secrétaire général de l'ONU. Cette réunion a permis de mobiliser une forte coalition de responsables mondiaux de la santé, nouveaux et existants, en faveur d'une Stratégie actualisée pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents, pour 2016-2030. Grâce à l'apport fort et de haut niveau de l'UIP, la Stratégie mondiale, lancée par le Secrétaire général de l'ONU fin septembre, rappelle que les parlementaires ont un rôle central à jouer dans la fixation des priorités, le financement, la représentation et qu'il leur incombe de demander des comptes et de veiller au respect des droits. L'UIP, déterminée à soutenir cette stratégie, s'est engagée à aider les parlementaires à s'acquitter de leurs fonctions essentielles pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents.

9. L'UIP a contribué, comme participante ou comme intervenante, à plusieurs réunions de l'ONU (officielles ou officieuses), notamment : une réunion du **Groupe de travail du Comité 1540 sur la transparence et les relations avec les médias** (1^{er} juillet), le **Forum politique de haut niveau sur le développement durable** (1^{er} – 8 juillet), et une réunion du **Global Policy Forum** sur l'influence des entreprises sur les décisions et les opérations de l'ONU. L'UIP a fait une déclaration le 19 mai devant les **négociateurs de la Déclaration du Sommet de l'ONU**, présentant les arguments en faveur d'une mention claire du rôle des parlements.

10. En collaboration avec l'OIDD, le Département des Affaires économiques et sociales de l'ONU et la Mission permanente de l'Italie, l'UIP a organisé un **débat sur l'accès à l'information législative** le 24 juin. Entre autres, ce débat a rappelé l'importance de la législation dans la protection de l'information, en tant que droit fondamental des citoyens, ainsi que la difficulté, pour les parlementaires, d'accéder à des données et des analyses indépendantes.

11. Des consultations préliminaires en vue de l'**Audition parlementaire** conjointe pendant la 70^{ème} session, en cours, de l'Assemblée générale (AG) ont été tenues avec le Président élu de l'AG, M. Morgens Lykkeitoft (ancien Président du Parlement danois). Le Président de l'UIP s'est entretenu avec M. Lykkeitoft pour s'assurer de son soutien lors de la prochaine session de l'Assemblée générale, qui comportera une résolution sur l'interaction entre les deux Organisations.

12. Fidèle à son engagement à l'égard du **Forum de la coopération en matière de développement (DCF) de l'ONU**, l'UIP a participé au premier symposium biennal pour la période 2014-2016 en République de Corée, du 8 au 10 avril. Les préparatifs du second symposium, prévu les 4 et 5 novembre à Kampala (Ouganda), sont en cours. L'UIP a également soutenu la mise en œuvre de l'enquête du DCF sur la **responsabilité mutuelle en matière de coopération pour le développement**.

13. Dans le cadre du groupe interagences pour les Pays les moins avancés (PMA), l'UIP a participé aux discussions sur les préparatifs de l'**examen à mi-parcours du Programme d'action d'Istanbul**, prévu en juin 2016. Comme première contribution à ces préparatifs, le Secrétaire général de l'UIP écrira aux parlements des PMA pour leur rappeler les examens nationaux devant être effectués dans la deuxième partie de l'année, avec le soutien du PNUD.

14. Les préparatifs de l'**Audition parlementaire** à l'occasion de la COP21/CMP11, prévue à Paris, vont bon train. Cette réunion, co-organisée avec le Parlement français, aura lieu les 5 et 6 décembre et devrait mobiliser les volontés politiques pour une action forte face au changement climatique. Elle comportera plusieurs débats et groupes de réflexion constitués d'experts internationaux et de responsables politiques de premier plan et devrait s'achever sur une déclaration politique prospective.

15. L'UIP a tenu sa **Conférence mondiale des jeunes parlementaires** en mai, au Parlement du Japon, à Tokyo. Le thème en était "Démocratie, paix et prospérité" et elle portait sur les droits socio-économiques, la paix et la sécurité du point de vue des jeunes. Les actions de l'ONU en faveur de l'emploi, de l'éducation et de la participation des jeunes à l'instauration de la paix ont été mises en exergue tout au long de la Conférence par des responsables de l'OIT, du PNUD et de l'UNICEF travaillant au Japon ou en Asie. Ils ont insisté sur l'importance des ODD et sur le fait que ces objectifs répondent aux attentes et aux intérêts des jeunes. L'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse a délivré un message.

16. En août 2015, des jeunes parlementaires de l'UIP ont pris part au **Forum mondial sur la jeunesse, la paix et la sécurité**, accueilli par le Royaume hachémite de Jordanie et co-organisé par les Nations Unies.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme – Comité de la CEDAW

17. La Présidente du Comité de la CEDAW de l'ONU, Mme Yoko Hayashi, a participé à la Conférence mondiale des jeunes parlementaires, tenue en mai à Tokyo, et a lancé un débat sur le thème "Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des jeunes, en particulier des filles et des jeunes femmes".

18. L'UIP a présenté un rapport sur la contribution des parlements aux rapports concernant la CEDAW et la participation des femmes à la politique dans les États devant rendre compte à la 61^{ème} session du Comité de la CEDAW, tenue en juillet à Genève.

19. Des réunions de groupes de travail ont également été tenues pour les membres du **Comité de la CEDAW** et ceux du Programme du partenariat entre hommes et femmes de l'UIP. Ils ont, ainsi, pu discuter des divers aspects du contrôle parlementaire concernant la CEDAW et échanger des informations sur les activités, pour l'après-2015, en matière de parité.

PNUD

20. L'UIP a continué de contribuer au travail du **réseau virtuel d'experts** sur les indicateurs de l'Objectif 16 des ODD, relatif à la gouvernance. Cet apport portait, entre autres, sur un atelier d'experts, tenu les 6 et 7 mai à Vienne, auquel des membres du personnel de l'UIP ont participé. Le rapport du groupe, publié en juillet, s'inscrit dans le cadre des efforts faits par l'ONU pour achever les indicateurs de gouvernance d'ici mars 2016.

21. L'UIP et le PNUD ont convenu de conjuguer leurs forces pour publier une seconde édition du **Rapport parlementaire mondial** qui a connu un vif succès. Une réunion d'experts, tenue au Siège de l'UIP les 22 et 23 juin, a permis de définir les contours de ce rapport qui portera sur la question du contrôle parlementaire : ce qu'il signifie et comment il est effectué dans divers contextes politiques.

22. L'UIP a continué de travailler étroitement avec les bureaux-pays du PNUD, apportant une **assistance technique** et des programmes de renforcement des capacités aux parlements nationaux. Ce fut le cas, au cours des six derniers mois, en Afghanistan, en Guinée-Bissau, au Myanmar, au Pakistan et en Tunisie.

23. L'UIP et la **Campagne du Millénaire** ont étudié la possibilité d'une collaboration en vue d'inciter les parlements à mettre en œuvre les ODD. Il serait particulièrement intéressant d'obtenir un retour d'information de la part des citoyens sur la mise en œuvre des ODD grâce à une nouvelle version du dispositif My World.

24. En août 2015, le PNUD a officiellement entériné les Principes communs de soutien aux parlements.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

25. En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'UIP a organisé, le 22 juin, une manifestation en marge de la 29^{ème} **session du Conseil des droits de l'homme**. Cette réunion, placée sous l'autorité du Président du Conseil des droits de l'homme, M. l'Ambassadeur Rucker (Allemagne), a permis de faire le point sur les suites données aux recommandations d'une réunion-débat du Conseil des droits de l'homme, tenue en 2013, sur l'action des parlements au titre de l'Examen périodique universel. L'UIP et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ont également pris des mesures concernant la préparation d'une compilation des meilleures pratiques de cette action parlementaire.

26. L'UIP et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, en partenariat avec l'OIT, ont achevé en septembre leur guide commun sur les *Migrations, les droits de l'homme et la gouvernance*, dont le lancement aura lieu lors de la 133^{ème} Assemblée de l'UIP (17 – 21 octobre). Au cours de cette Assemblée, les parlements Membres de l'UIP débattront des meilleures réponses pouvant être apportées aux problèmes des migrations.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

27. L'UIP et le HCR ont commencé les préparatifs d'une conférence sur l'apatridie devant être accueillie par le Parlement de l'Afrique du Sud en novembre 2015. Partenaire traditionnel du Comité spécial de l'UIP chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire, le HCR a apporté des informations au Comité lors de la 132^{ème} Assemblée de l'UIP.

ONUSIDA

28. L'UIP a mené à bonne fin l'exécution d'un accord relatif au financement d'un programme avec ONUSIDA. Comme point d'orgue, les deux Organisations ont rédigé un guide d'orientation intitulé *Accélérer le traitement du VIH : Action parlementaire et options politiques*. Cet ouvrage expose les actions pouvant être entreprises par les parlementaires pour rendre le traitement du VIH plus accessible, avec des exemples de bonnes pratiques de législatures ou de parlementaires individuels.

UNICEF

29. Un **séminaire** parlementaire sur la **malnutrition et les retards de croissance chez l'enfant** a eu lieu à Windhoek, en Namibie, les 28 et 29 septembre. Cette réunion, soutenue par l'UIP, l'UNICEF et le Parlement namibien, était organisée à l'intention des parlementaires de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA).

UNISDR

30. Suite à la **Conférence de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophe** et à la réunion parlementaire y afférente, tenue à Sendai au Japon, le 13 mars, et dont le document final rappelle l'importance du rôle du parlement, l'UNISDR et l'UIP discutent des possibilités de collaboration au niveau opérationnel.

31. Un petit-déjeuner spécial de travail sur la réduction des risques de catastrophe, soutenu par l'UIP et l'UNISDR, a été organisé le 1^{er} septembre au cours de la Conférence mondiale des Présidents de parlement à New-York.

ONU FEMMES

32. ONU Femmes a pris part à une réunion-débat sur Beijing + 20, organisée dans le cadre de la Réunion des femmes parlementaires, elle-même tenue lors de la 132^{ème} Assemblée de l'UIP à Hanoï. De hauts responsables d'ONU Femmes ont discuté avec les parlementaires des liens entre Beijing + 20 et le nouveau Programme de développement, et de ce que les parlements peuvent faire pour induire le changement. ONU Femmes a également assisté à la célébration du 30^{ème} anniversaire de la Réunion et au lancement de la campagne *Mon pouvoir pour le pouvoir des femmes*.

33. L'UIP et ONU Femmes ont organisé une manifestation en marge de la 132^{ème} Assemblée à Hanoï, portant sur la participation des hommes à la promotion des droits des femmes et pour le respect de ces droits, invitant encore plus de parlementaires hommes à se joindre à la campagne d'ONU Femmes *He for She*.

34. ONU Femmes et l'UIP ont conclu un accord visant à soutenir le Parlement turc, notamment sa Commission pour l'égalité des sexes, dans son action en faveur de la parité. Ce projet commencera en octobre 2015.

35. L'UIP, ONU Femmes, le PNUD, le NDI et International IDEA ont soutenu l'organisation de trois débats en ligne sur les thèmes suivants : *Beijing + 20, Les femmes permettent-elles aux partis politiques de connaître un plus grand succès ? et l'équilibre entre le travail et la vie de famille pour les femmes*, sur le site iKNOWPOLITICS (www.iknowpolitics.org).

Organisation mondiale de la santé (OMS)

36. Au niveau régional, l'UIP a encore une fois organisé, en partenariat avec l'OMS, l'atelier Accountability Loop Budget Advocacy (rendre compte dans le travail budgétaire) en Asie. Cet atelier, tenu à Manille aux Philippines du 6 au 10 avril 2015, a permis aux parlementaires de cinq pays d'Asie d'acquérir des compétences et des connaissances sur la manière de rendre des comptes dans le travail budgétaire.

37. Au niveau mondial, l'UIP et l'OMS ont organisé une session parlementaire lors de la Consultation relative à la Stratégie mondiale du Secrétaire général de l'ONU pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents, tenue à Johannesburg du 5 au 7 mai. Cette session a recommandé que les parlements soient considérés comme des partenaires vitaux de la Stratégie; que tout soit fait pour permettre aux parlements de soutenir au mieux la santé des femmes, des enfants et des adolescents et que l'UIP soit associée au futur mécanisme mondial de transparence.

38. Pour la première fois, la Directrice générale de l'OMS, Dr. Margaret Chan, devrait s'adresser à la 133^{ème} Assemblée de l'UIP, en octobre. Cela annonce une coopération plus poussée entre les deux Organisations.

Organisation mondiale du commerce (OMC)

39. Le 30 septembre 2015, l'UIP et le Parlement européen ont organisé une session parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC. Le thème en était "Réduire les coûts du commerce : pourquoi il est capital de prendre des mesures législatives sur l'Accord sur la facilitation des échanges". Cette réunion était une suite logique au travail lancé par l'UIP après la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, qui a adopté l'Accord sur la facilitation des échanges, dans le but de renforcer le commerce mondial en accélérant le mouvement, la mainlevée et le dédouanement des marchandises. Pour entrer en vigueur, l'Accord devait être ratifié, au plan national, par les deux tiers des Membres de l'OMC. L'UIP a pris un certain nombre de mesures visant à accélérer le processus et elle a fait le point lors de la 34^{ème} session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire de l'OMC, qui a eu lieu le 1^{er} octobre.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

40. Afin de susciter une dynamique en amont de la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques de Paris, le Secrétaire général de l'UIP, répondant à la demande de la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a adressé à 14 parlements nationaux un courrier leur demandant d'accélérer leur processus de ratification de l'amendement de Doha au Protocole de Kyoto. Le nombre total d'instruments d'acceptation requis pour l'entrée en vigueur de cet amendement est de 144 et les parlements en question avaient déjà atteint un stade avancé du processus de ratification. Au 2 septembre 2015, deux de ces 14 parlements avaient ratifié l'accord et les autres étaient en bonne voie de le faire.